

Légende

- Rayon d'affichage des avis d'enquête publique (6km)
- Limites communales
- ✶ Emplacement de l'éolienne



ANNEXE 4

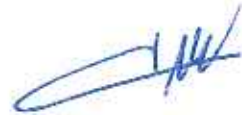
pour maîtres

- ① la position du parc existant de SAINT FRAIGNE
- ② la position du parc autorisé de ST FRAIGNE
- ③ la position du projet de parc LUPSAULT / ORADOUR

Cette carte a été demandée par le CE au pétitionnaire et reçue pour la 3^{ème} semaine de chaque commune

Je l'ai jointe aux dossiers d'expertise

le CE

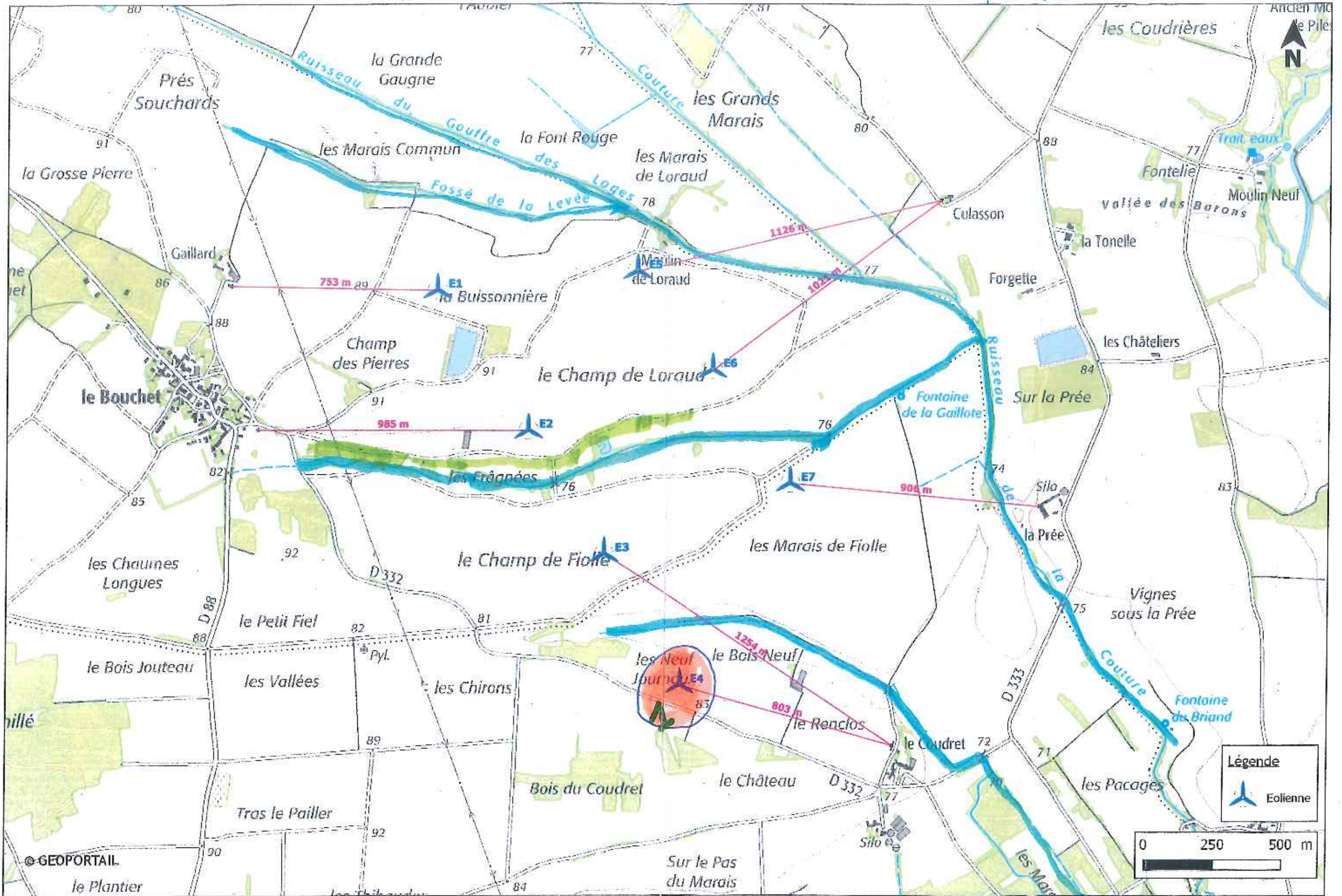


- 28
+ 44

(LUPSAULT)

liste des élus chambre d'agriculture → tous agriculteurs propriétaires

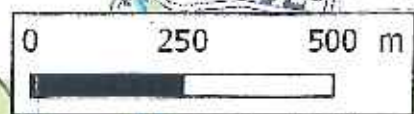
le directeur



Légende



Eolienne



ANNEXE 5

① Montre la
distance entre les lieux
E4 et la RD 332
environ 90/100 m

Cette carte a été
demandée par le CE
au propriétaire
et
reçue pour la 3^{ème}
permanence de
chaque commune

le CE
